

# L'APPEL DE L'UNICEF





## Mot de l'UNICEF

Les enfants ne votent pas, mais les décisions prises aujourd'hui façonneront leur avenir et celui du Maroc pour les décennies à venir. À moins de cinq années de l'échéance des Objectifs de Développement Durable et sur le chemin de la concrétisation des ambitions du Nouveau Modèle de Développement du Royaume, continuer de faire des enfants une priorité centrale dans les politiques publiques constitue un investissement stratégique dans le développement humain, la cohésion sociale et la prospérité du Royaume.

Cet « Appel de l'UNICEF » est une contribution élaborée dans le cadre du mandat de notre organisation en faveur de la promotion et de la protection des droits de l'enfant. Il met à la disposition des différentes parties prenantes des propositions fondées sur des données probantes afin d'alimenter la réflexion sur les futures politiques publiques en faveur des enfants, en particulier les plus vulnérables. Il vise également à renforcer la place accordée aux droits de l'enfant dans les priorités nationales de développement pour les cinq prochaines années et la participation des nouvelles générations dans la formulation des politiques publiques et le suivi de leur mise en œuvre. Les propositions d'actions formulées dans cet Appel concernent notamment les domaines de la survie et de la santé de l'enfant, de l'éducation, de la protection, de l'inclusion sociale et du changement climatique.

Les enfants représentent près d'un tiers de la population marocaine et constituent l'une des plus grandes richesses du pays. Les choix politiques et budgétaires qui seront opérés au cours des prochains mandats gouvernemental et législatif auront un impact direct sur leur santé, leur éducation, leur protection et leurs perspectives d'avenir.

Nous espérons que ces propositions nourriront les réflexions des acteurs politiques et des décideurs et soutiendront l'ambition collective d'un Maroc où chaque enfant peut survivre, s'épanouir, apprendre, être protégé et réaliser pleinement son potentiel.

Laura Bill  
Représentante de l'UNICEF au Maroc

# Sommaire

|          |                                                                                                      |    |
|----------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <b>1</b> | <b>INCLUSION SOCIALE</b><br>Pour un système de protection sociale qui ne laisse aucun enfant de côté | 4  |
| <b>2</b> | <b>PROTECTION DE L'ENFANT</b><br>Vers une protection effective pour chaque enfant                    | 11 |
| <b>3</b> | <b>SANTÉ &amp; NUTRITION</b><br>Des soins de santé primaires équitables tout au long de la vie       | 17 |
| <b>4</b> | <b>EDUCATION</b><br>Lutter contre l'abandon scolaire                                                 | 23 |
| <b>5</b> | <b>CHANGEMENT CLIMATIQUE</b><br>Renforcer la résilience des enfants et de leurs communautés          | 29 |



©UNICEF Maroc / Said Mrigui - HARDLIGHT / 2024

# INCLUSION SOCIALE

## Pour un système de protection sociale qui ne laisse aucun enfant de côté

1

La priorité :

Faire reculer massivement la pauvreté des enfants en transformant l'aide financière en un bouclier social intégré couvrant revenus, soins essentiels et accompagnement humain pour les plus vulnérables.

## Pourquoi cette priorité est centrale

La pauvreté et le manque d'accès aux services s'alimentent mutuellement. Une politique en «silos» est inefficace. C'est pourquoi l'approche intégrée est le levier le plus puissant pour le pays :

| Approche Classique<br>(Aides Financières Seules)                      | Approche Intégrée<br>(Aides + Soins + Accompagnement)                                              |
|-----------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Traite les symptômes de la pauvreté                                   | Traite les causes profondes de la pauvreté                                                         |
| Soulage temporairement la pauvreté monétaire                          | Transforme durablement le capital humain et la résilience des familles                             |
| Gestion purement statistique via des registres et scores centralisés  | Accompagnement humain et paquet de services contextualisés aux disparités territoriales localisées |
| Les familles les plus isolées restent exclues ainsi que leurs enfants | Aucune famille, aucun enfant n'est laissé pour compte                                              |

Pour grandir dignement, un enfant a besoin de trois piliers indissociables :

1. Un revenu familial digne et stable.
2. Un accès gratuit et universel aux services essentiels notamment ceux de la santé, de l'éducation et de la protection.
3. L'accompagnement d'un travailleur social en cas de vulnérabilité.

L'enjeu pour les cinq prochaines années est d'optimiser le budget des ASD par une ingénierie sociale de proximité et une convergence multisectorielle.



©UNICEF Maroc / Said Mrigua - HARDLIGHT / 2024

3

## Les chiffres qui justifient l'urgence d'agir



**36 %**

des enfants  
vivaient en situation  
de pauvreté en 2022<sup>1</sup>

**0,50**

**Indice de Capital Humain**

Un enfant né aujourd'hui  
n'atteindra que 50 % de  
son potentiel productif



**276 179 élèves**

ont quitté le système éducatif  
en 2024-2025

### PETITE ENFANCE

**15 %**

des enfants de moins  
de 5 ans souffrent  
de malnutrition chronique<sup>2</sup>

Les familles touchées  
par le handicap, souvent  
étouffées par le coût  
des soins et l'absence  
d'accompagnement social

### AIDES SOCIALES

**30 milliards DH**

(2% du PIB)

mobilisés pour  
les Aides Sociales Directes ASD.  
Investissement important mais  
souffre de biais au niveau du  
ciblage



**+50 %**

des abandons concernant  
le collège et le milieu rural

1 - Mise à jour, Profil de la pauvreté des enfants, EPM 2019, ONDH-UNICEF

2 - Selon ENPSF-2018, ministère de la Santé et Protection Sociale

# 4

## Quatre mesures pour changer la situation

Pour faire aboutir cette transformation, l'UNICEF recommande les mesures suivantes:

I

### Aides sociales pleinement inclusives

Corriger les biais d'exclusion des ASD pour réintégrer les familles vulnérables, incluant celles impactées par l'impact climatique et revaloriser significativement le soutien financier alloué au handicap.

II

### Gratuité des soins essentiels

Garantir la gratuité des soins essentiels pour les plus démunis. Concrètement, cela signifie qu'une famille en situation de pauvreté ne doit plus rien payer de sa propre poche lorsqu'elle a besoin d'être soignée. Aucun frais caché, aucune avance exigée, pour que la santé soit un droit réel et non un privilège.

III

### Force sociale de proximité

Investir dans les travailleurs sociaux, en capitalisant sur le réseau associatif existant. Ce relais humain repérera les vulnérabilités invisibles aux algorithmes de ciblage et orientera les familles.

IV

### Convergence provinciale

Décloisonner l'action publique en s'appuyant sur les instances territoriales actuelles afin d'articuler la fourniture des services sociaux de base, dotés de budgets mutualisés et agiles pour assurer un investissement stratégique pour le capital humain et l'avenir du Maroc.

# Une feuille de route sur 5 ans pour bâtir le bouclier social intégré

Le déploiement des mesures suggérées peut être mené selon le calendrier suivant :

1-2  
ans

## Corriger les urgences et lancer les expérimentations

- Réintégrer les familles pauvres qui sont exclues par erreur du système d'aide actuel.
- Lancer un plan national de renforcement et recrutement de travailleurs et référents sociaux aligné sur l'économie des soins (Care Economy).
- Expérimenter les approches de bouclier social intégré (Aide financière + Soins + Accompagnement).
- Revaloriser le soutien financier aux enfants en situation de handicap.
- Matérialiser le parachèvement de la couverture médicale pour Tous.
- Renforcer les travailleurs sociaux sur le terrain.

3-4  
ans

## Accélérer et mettre à l'échelle

- Capitaliser les expérimentations du bouclier social intégré.
- Consolider le réseau des travailleurs sociaux de la société civile et les relais communautaires dans les circuits intégrés d'orientation de l'État.
- Acheter le maillage national du bouclier social intégré.
- Consolider l'interopérabilité des systèmes d'information de l'État (registres sociaux, hôpitaux, écoles) avec les retours de terrain des travailleurs sociaux.
- Évaluer et mesurer les résultats tangibles de cette approche de bouclier social intégré.
- Voter les lois et sécuriser les budgets mutualisés et agiles afin de garantir la pérennité de cette approche.

5  
ans

## Mesurer les succès et garantir la durabilité

- Instituer un mécanisme permanent de suivi et de veille sociale (intégrant l'État, les territoires, les acteurs locaux et la société civile) pour ajuster continuellement les politiques publiques sociales.

# 6

## L'impact attendu pour les enfants et la société marocaine

Le déploiement de ce bouclier social intégré se traduira par un bilan incontestable:

- **Sécurité économique et sociale** : Un recul important de la pauvreté des enfants traduisant une sortie durable et irréversible de la précarité pour les enfants les plus vulnérables et une résilience sociale plus forte.
- **Santé et Survie** : Une réduction drastique de la mortalité et de la morbidité des enfants, grâce à l'élimination du renoncement aux soins pour des raisons financières.
- **Éducation et capital humain** : Un coup d'arrêt décisif à l'hémorragie de l'abandon scolaire, permettant de retenir les élèves sur les bancs de l'école.
- **Protection et Inclusion** : L'intégration réelle et la prise en charge digne des enfants vulnérables, notamment ceux en situation de handicap, brisant enfin l'isolement de leurs familles.

Ce changement permettra la mise en place d'un environnement inclusif et transformateur, maximisant le retour sur investissement social du pays.

# 7

## Quel appui technique l'UNICEF pourrait fournir pour soutenir cette transformation

Pour déployer ces interventions, l'UNICEF pourra fournir une assistance technique de haut niveau :

- **Ingénierie financière et modélisation** : Calibrer le modèle «bouclier social intégré» au niveau provincial et estimer une aide adéquate pour le handicap sans déséquilibrer les finances publiques.
- **Inclusion** : Améliorer le ciblage en renforçant les algorithmes du Registre Social Unifié via la proximité sociale, pour inclure les «enfants invisibles».
- **Travail social** : Appuyer le recrutement, la formation et la standardisation des pratiques des travailleurs et référents sociaux, selon les meilleurs standards internationaux.
- **Évaluation et redevabilité** : Mener des évaluations et des enquêtes nationales rigoureuses pour mesurer l'impact réel de ces réformes sur la pauvreté des enfants et renforcer les mécanismes de gouvernance et de redevabilité.

## Une coopération profonde avec le royaume du Maroc pour une protection sociale effective pour chaque enfant

L'UNICEF accompagne le Maroc depuis une décennie dans la conception de politiques sociales structurantes et inclusives. Notre appui a permis de consolider les fondations du système national de protection sociale (Mapping de la protection sociale au Maroc, tenue des Assises nationales, plusieurs initiatives Sud-Sud, appui au développement d'une Politique publique intégrée de Protection Sociale) et de renforcer la production de données probantes nationales. Nous avons appuyé la mesure de la pauvreté des enfants et le déploiement d'enquêtes nationales de référence comme le recensement, l'enquête sur la Famille et le MICS<sup>1</sup>. Ces outils de diagnostic rigoureux sur les ménages permettent de cibler les vulnérabilités et d'orienter efficacement l'action publique.

Aujourd'hui, l'UNICEF accompagne activement :

- **Les Aides Sociales Directes (ASD)** : Appui à la modélisation du programme.
- **L'Agence Nationale de Soutien Social (ANSS)** : Soutien à son opérationnalisation.
- **L'assistance intégrée et humanisée** : Mise en œuvre de nouvelles approches liant appui financier et accompagnement de proximité à travers le déploiement des référents sociaux.

Notre ambition partagée reste invariable : garantir que chaque politique sociale se traduise par une inclusion réelle, durable et digne des populations les plus vulnérables.



©UNICEF Maroc / Said Mrigua - HARDLIGHT / 2025

1 - Le MICS est une enquête nationale de référence qui collecte des données fiables sur la santé, l'éducation et les conditions de vie des ménages, en accordant une attention particulière aux femmes et aux enfants.



©UNICEF Maroc / Said Mrigua - HARDLIGHT / 2025

# PROTECTION DE L'ENFANT

## Vers une protection effective pour chaque enfant

1

### La priorité :

**Institutionnaliser des dispositifs territoriaux intégrés de protection de l'enfance, DTIPE, inclusifs pour une prévention et protection de proximité à chaque enfant vulnérable.**

2

### Pourquoi cette priorité est centrale pour protéger le droit des enfants à la protection

Cette priorité est centrale car elle permet de passer d'une approche principalement réactive à une approche préventive, intégrée et inclusive de tous les enfants. La plupart des situations de violence, d'exploitation, de rupture familiale ou de déscolarisation présentent des facteurs de risque identifiables en amont. En renforçant les DTIPE, les acteurs locaux peuvent détecter précocement ces risques, soutenir les familles, sensibiliser les communautés et orienter rapidement les enfants vers les services appropriés. Investir dans la prévention, crée une société plus inclusive, réduit les coûts humains et financiers des interventions tardives et contribue à protéger davantage d'enfants avant que les violences ne surviennent.

3

## Les chiffres qui justifient l'urgence d'agir



**29.000 enfants**

entrent chaque année en  
contact avec la justice<sup>1</sup>

**9948 enfants**

victimes de violence dont  
40% victimes de violence  
sexuelle<sup>2</sup>

**Près de  
103.000 enfants**

âgés de 7 à 17 ans étaient  
en situation de travail en  
2025<sup>3</sup>

**Mariage des enfants  
9.750 demandes  
de mariage**

enregistrées en 2025<sup>4</sup>

### PROTECTION DE L'ENFANCE

**11 982 enfants**

étaient accueillis  
dans des institutions  
de protection sociale  
pour enfants en  
situation difficile



**3 606 enfants**

étaient placés  
dans les Centres  
de Protection de  
l'Enfance en 2024



**276 179 élèves**

ont quitté le système  
éducatif en 2024 - 2025

### ENFANTS EN SITUATION DE MIGRATION

**23 705**  
enfants étrangers

ont été recensés  
au Maroc en 2024.

Les enfants en situation  
de migration constituent  
également une vulnérabilité  
importante

1 - Observatoire national de la criminalité Délinquance juvénile : comment la loi n°29.24 pourrait transformer le destin de milliers de mineurs - Le Matin.ma

2 - PMP, 2025

3 - HCP, 2025

4 - CSPJ, 2025

## Intervenir au niveau central et territorial

L'UNICEF recommande deux niveaux d'interventions complémentaires :



### Au niveau central

- Généraliser les programmes de soutien à la parentalité positive et d'accompagnement des familles vulnérables.
- Mettre en place des campagnes de changement des normes sociales concernant les violences faites aux enfants.
- Standardiser les procédures de signalement, d'orientation et de gestion de cas en opérationnalisant le protocole et procédures standards de prise en charge des enfants en situation de vulnérabilité.
- Déployer un système intégré d'information opérationnel et de suivi permettant d'analyser les risques et d'orienter les actions préventives d'une part, et d'assurer la gestion des cas d'autre part.
- Développer un système d'identification précoce des facteurs de risque (violence familiale, abandon scolaire, handicap, migration, mariage d'enfants, travail des enfants, addictions, etc.).

### Au niveau territorial

- Institutionnaliser les DTIPE dans toutes les provinces avec des mandats, ressources financières et mécanismes de coordination clairement définis.
- Renforcer les capacités des travailleurs sociaux, enseignants, professionnels de santé, magistrats et forces de l'ordre via des formations initiales et continues, déploiement de la mallette de formation des travailleurs sociaux en protection de l'enfance, mallette des outils du DTIPE, etc.
- Renforcer les mécanismes de prévention communautaire pour identifier les risques, sensibiliser les familles et protéger les enfants avant qu'ils ne soient victimes de violence, de négligence ou d'exploitation. Les écoles, centres de santé, associations, leaders communautaires et collectivités territoriales jouent un rôle clé à ce niveau.



# 5

## Mener une transformation sur cinq ans

Une mise en œuvre progressive sur cinq ans permettrait d'assurer une institutionnalisation complète des DTIPE, de renforcer la prévention et de garantir à tous les enfants, y compris les enfants migrants, un accès équitable à un continuum de services de protection de proximité. À terme, chaque enfant, y compris les enfants migrants, réfugiés et en situation de mobilité, devrait pouvoir accéder à proximité de son lieu de vie à des services intégrés de prévention, de protection et de prise en charge adaptés à ses besoins. Ci-dessous, une proposition de timeline :

1-2  
ans

### Capitalisation

- Documenter les expériences et modèles des DTIPE en place ou en cours d'implémentation pour pouvoir les améliorer et les déployer à plus grande échelle.
- Adopter une feuille de route pour implémentation nationale.
- Cartographier les besoins et définir un paquet minimum de services par province d'implémentation.
- Intégrer progressivement la planification dans les budgets et mécanismes de protection sociale.
- Étendre les DTIPE et des Centres d'accompagnement et de protection de l'enfance, CAPE. Ces derniers représentent les structures territoriales chargées d'assurer l'accueil, l'écoute, l'orientation, l'accompagnement et le suivi des enfants exposés à des risques de violence, de négligence, d'exploitation ou d'exclusion, en coordination avec les différents acteurs de la protection de l'enfance.

3-4  
ans

### Déploiement

- Généraliser le modèle à l'ensemble des provinces.
- Continuer l'intégration progressive dans les budgets et mécanismes de protection sociale.
- Renforcer les ressources humaines (recrutement et capacités des professionnels des travailleurs sociaux).
- Déployer des programmes de prévention, de parentalité positive et d'accompagnement des familles vulnérables, y compris migrantes.
- Déployer un système intégré de suivi des cas.
- Évaluer les résultats et améliorer en continue la qualité des services.

5  
ans

### Consolidation

- Ajuster le système local de protection de l'enfance à la lumière des résultats de son évaluation et renforcer ses paramètres pour en assurer la durabilité.

## 6

### L'impact attendu sur les enfants et la société marocaine

Ce changement repose sur une approche combinant prévention et prise en charge. Il permettrait non seulement d'améliorer la réponse apportée aux enfants victimes, mais aussi de réduire les situations de violence, de négligence et d'exploitation grâce à des mécanismes de prévention et d'intervention précoce.

Les familles les plus vulnérables bénéficieraient d'un accompagnement avant l'aggravation des difficultés, tandis que les professionnels locaux disposeraient d'outils harmonisés pour détecter et gérer les risques. À terme, cette approche contribuerait à réduire le nombre d'enfants exposés à la violence, à limiter les placements évitables, à renforcer les capacités parentales et à améliorer le bien-être de milliers d'enfants et de familles. Elle permettrait également de mobiliser plus efficacement les ressources pour garantir des prises en charge conformes aux standards de qualité.



©UNICEF Maroc INOUTMEDIA/ 2022

## 7

### Quel appui technique l'UNICEF pourrait fournir pour soutenir cette transformation

L'UNICEF peut mettre à la disposition du gouvernement les enseignements tirés en 2025-2026 de l'accompagnement assurés aux DTIPE à Agadir, Oujda, Tanger et Béni Mellal, afin d'appuyer leur généralisation à l'échelle nationale. Cet appui porterait sur la capitalisation des bonnes pratiques, le renforcement de la coordination intersectorielle, la standardisation des outils et procédures, le développement de mécanismes de prévention et de gestion de cas, ainsi que le renforcement des capacités des acteurs locaux.

L'UNICEF pourrait également accompagner l'élaboration d'un modèle national garantissant un continuum de services de proximité, inclusif et accessible à tous les enfants, y compris les enfants migrants et les plus vulnérables.

## Une collaboration de longue date avec le royaume du Maroc dans le domaine de la protection de l'enfance

L'UNICEF est un partenaire stratégique du Maroc dans le domaine de la protection de l'enfance. Depuis plus d'une décennie il soutient le renforcement du système national de protection sociale et juridique de l'enfance à travers l'appui aux réformes législatives et politiques, à la mise en œuvre de la PPIPEM, ainsi qu'à la promotion d'une approche intégrée fondée sur les droits de l'enfant et le respect de son intérêt supérieur.

Parmi les avancées majeures soutenues par l'UNICEF figurent : (i) le renforcement du cadre juridique et institutionnel de protection de l'enfance, (ii) le soutien à l'implémentation des DTIPE, (iii) l'élaboration d'outils structurants tels que le protocole de prise en charge des enfants en situation vulnérable et en contact avec la loi et les procédures opérationnelles associées (POS), ainsi que (iv) le renforcement des capacités des professionnels de la protection sociale et juridique de l'enfance. Ces acquis constituent une base solide pour généraliser un continuum de services de prévention et de protection sociale et juridique accessible à tous les enfants, y compris les enfants migrants.





# SANTÉ & NUTRITION

## Des soins de santé primaires équitables tout au long de la vie

1

### La priorité :

Assurer des soins de santé primaires équitables tout au long de la vie pour atteindre chaque enfant, où qu'il vive, afin qu'il survive, s'épanouisse et réalise son plein potentiel.

2

### Pourquoi cette priorité est centrale

La santé et la nutrition constituent le socle du développement de chaque enfant. Si le Maroc a considérablement réduit la mortalité des moins de cinq ans, la survie du nouveau-né demeure le principal défi à relever. Dans le même temps, l'obésité, les mauvaises habitudes alimentaires, les troubles de santé mentale, les risques environnementaux et les maladies non transmissibles progressent rapidement. Une approche fondée sur le cycle de vie permet d'investir dès la grossesse et tout au long de l'enfance et de l'adolescence afin de préserver le capital humain.

## 3 Les chiffres qui justifient l'urgence d'agir



**MORTALITÉ NÉONATALE**  
( Décès avant la fin du premier  
mois de vie )

**Presque 8 000  
nouveau-nés**

décèdent chaque  
année

Soit



**75 %**

de la  
mortalité  
des enfants  
de moins  
d'un an



**61 %**

de la  
mortalité  
des enfants  
de moins  
de 5 ans

les décès néonataux touchent  
principalement les enfants  
vivant dans des zones rurales,  
éloignées ou en situation de  
vulnérabilité.

### LE TRIPLE FARDEAU DE LA MALNUTRITION

Une sous-nutrition persistante  
chez les enfants de moins de 5  
ans :

**2,6 %** d'émaciation et  
**15,1 %** de retard de  
croissance

Des carences en  
micronutriments notamment  
l'anémie :

**47,5 %** des enfants de  
moins de 5 ans et

**34,4 %** chez les femmes  
en âge de procréer

Un défi croissant  
du surpoids :

**+1/10** des enfants de moins  
de 5 ans est en excès de poids

### SANTÉ MENTALE

Les troubles de santé mentale  
sont aussi identifiés comme une  
cause majeure de morbidité  
chez les adolescents.

Ces tendances montrent la  
nécessité de poursuivre les  
progrès en matière de survie  
de l'enfant tout en prévenant et  
ralentissant l'augmentation des  
maladies émergentes tout au  
long du cycle de vie.

# 4

## Cinq actions stratégiques pour une transformation durable

Cinq actions stratégiques sont proposées durant les cinq prochaines années en vue d'installer une transformation durable en faveur de la survie et la santé de l'enfant :

I

### Réduire la mortalité néonatale

en renforçant la qualité des soins maternels et néonataux, les modèles de prise en charge coordonnés par les sage-femmes, en facilitant le transfert rapide des nouveau-nés et des mères vers les services adaptés lorsque leur état l'exige, et en garantissant à chaque nouveau-né les soins de base nécessaires à sa survie et à son bon développement.

II

### Mettre en œuvre une approche santé et nutrition tout au long du cycle de vie

couvrant nutrition maternelle, infantile et des adolescents, la santé mentale, la vaccination, la prévention des maladies non transmissibles et des environnements alimentaires favorables, conformément à la Stratégie nationale multisectorielle de nutrition.

III

### Accélérer le déploiement de soins de santé primaires équitables

à travers les Groupements Sanitaires Territoriaux (GST) en renforçant l'organisation, la continuité et les mécanismes d'orientation des soins ainsi que l'institutionnalisation des systèmes de santé communautaire comme levier d'équité des soins de santé primaires afin de rapprocher les services des populations les plus vulnérables.

IV

### Comblar les écarts en ressources humaines pour la santé

particulièrement dans les zones rurales et éloignées en promouvant la délégation des tâches notamment à travers des modèles élargis de pratique des sage-femmes et en révisant les incitations et indemnités applicables aux zones difficiles d'accès afin d'améliorer l'attractivité, la rétention et la répartition équitable du personnel.

V

### Accélérer la transformation du système de santé grâce à l'innovation

en modernisant les systèmes d'information sanitaire, en développant des approches numériques et des solutions innovantes de renforcement des capacités (formation en ligne, mentorat virtuel, télésanté et communautés de pratique), tout en renforçant la coordination entre les ministères, les partenaires techniques et financiers, le monde académique et la société civile afin d'assurer des services inclusifs, résilients face au changement climatique et centrés sur l'enfant.

Ensemble, ces actions accéléreront la Couverture Sanitaire Universelle tout en garantissant à chaque enfant les mêmes chances de survivre, de grandir et de s'épanouir.

# 5

## Un calendrier de mise en œuvre durant les cinq prochaines années

Pour opérationnaliser la mise en œuvre de ce changement, l'UNICEF suggère le séquentiel suivant :

### Court terme

1-2  
ans

- Renforcer la qualité des soins maternels et néonataux à travers la mise en œuvre de normes de qualité, le renforcement des capacités des professionnels de santé et l'adoption de modèles de soins fondés sur une pratique renforcée des sage-femmes.
- Élaborer et mettre en œuvre un cadre national de santé et de nutrition de l'enfant et de l'adolescent, fondé sur une approche tout au long du cycle de vie.
- Accélérer l'opérationnalisation des Groupements Sanitaires Territoriaux (GST) en veillant à une mise en œuvre coordonnée, inclusive et centrée sur les besoins des populations.
- Élaborer une stratégie nationale de santé communautaire, en développant des actions de proximité menées auprès des familles pour promouvoir les bonnes pratiques de santé, prévenir les risques et faciliter l'accès aux soins assortie d'un plan de financement, d'une structure de gouvernance claire et d'un cadre de mise en œuvre.
- Moderniser les systèmes d'information sanitaire selon une approche intégrée, centrée sur l'enfant, permettant un suivi tout au long du cycle de vie et une meilleure interopérabilité avec les autres secteurs et services sociaux.

### Moyen terme

3-4  
ans

- Généraliser les soins de santé primaires intégrés et la santé communautaire.
- Renforcer des services inclusifs pour les enfants en situation de handicap et résilients face au climat. Ces services doivent être capables de maintenir leur accessibilité et leur qualité malgré les effets du changement climatique, tels que les vagues de chaleur, les sécheresses, les inondations ou les catastrophes naturelles.
- Étendre les systèmes numériques (outils informatiques permettant de collecter, gérer et analyser les données de santé) et l'utilisation des données épidémiologiques.
- Évaluer les résultats sanitaires et les progrès en matière d'équité.

### Long terme

5  
ans

- Consolider la mise en œuvre nationale des soins de santé primaires, en institutionnalisant des modèles intégrés de prestation de services et des systèmes de santé communautaire renforcés afin d'améliorer durablement l'accès, la qualité et l'équité des soins.
- Pérenniser les mécanismes de financement, de gouvernance et de suivi de la performance.

## 6

# Produire un changement profond pour la santé de la mère et de l'enfant

L'accélération de soins de santé primaires équitables tout au long du cycle de vie permettrait d'améliorer durablement la santé et la nutrition des enfants au Maroc et de réduire les inégalités territoriales. Elle contribuerait en priorité à diminuer les décès néonataux évitables, qui représentent encore la principale composante de la mortalité des moins de cinq ans.

Le renforcement de la santé communautaire améliorerait l'accès aux services dans les zones rurales et isolées, tandis qu'une approche intégrée de la nutrition maternelle, infantile et adolescente réduirait les carences nutritionnelles et préviendrait le surpoids, l'obésité et les maladies non transmissibles.

Des environnements alimentaires plus sains et des services renforcés pour les adolescents favoriseraient une meilleure santé physique et mentale. Enfin, des systèmes d'information sanitaire plus performants permettraient d'orienter les ressources plus efficacement.

Ensemble, ces réformes bénéficieraient à des millions d'enfants et renforceraient le capital humain et le développement socio-économique du pays.



©UNICEF Maroc / Said Mrigua - HARDLIGHT / 2025

## 7

# Comment l'UNICEF peut accompagner cette transformation

L'UNICEF peut soutenir cette transformation en apportant des expériences probantes internationales, une expertise technique et un appui à la mise en œuvre des réformes des soins de santé primaires fondées sur le cycle de vie. Cet appui comprend le renforcement des soins maternels et néonataux, de la santé communautaire, de la nutrition, de la santé des adolescents, de l'inclusion des enfants en situation de handicap, des systèmes d'information sanitaire numériques, de la résilience climatique, de la santé environnementale, du suivi-évaluation et du changement social et comportemental. Dans ce domaine, l'UNICEF peut également faciliter la coopération Sud-Sud, renforcer les capacités nationales et mobiliser des partenariats stratégiques.

## 8 Un partenariat stratégique entre l'UNICEF et le Royaume du Maroc dans le domaine de la santé de l'enfant

L'UNICEF est un partenaire de confiance du Royaume du Maroc dans le domaine de la santé et la nutrition des enfants. Au cours de la dernière décennie, l'UNICEF a soutenu le renforcement du système de la santé au niveau des dimensions de la santé maternelle, néonatale et infantile, y compris les programmes de vaccination à travers l'approvisionnement en vaccins, le renforcement de la chaîne du froid et la formation du personnel.

L'UNICEF a également accompagné les programmes de nutrition, notamment l'iodation universelle du sel et la promotion des bonnes pratiques nutritionnelles, tout en renforçant la santé communautaire. Son appui a aussi porté sur la prévention et le contrôle des infections, l'amélioration des services Eau, Hygiène et Assainissement dans les structures de santé, la promotion de la santé environnementale ainsi que la préparation et la réponse aux urgences sanitaires et climatiques aux niveaux national et régional. Depuis 2025, l'UNICEF accompagne le développement d'un modèle intégré de prestation de services de santé dans la région de Béni Mellal-Khénifra permettant à chaque enfant de survivre, de grandir et de réaliser son plein potentiel avec l'ambition de le généraliser aux autres régions.



©UNICEF Maroc / Said Mrigua - HARDLIGHT / 2025



©UNICEF Maroc / Said Mrigua - HARDLIGHT / 2020

# EDUCATION

## Lutter contre l'abandon scolaire

1

### La priorité :

**Réduire l'abandon scolaire en renforçant la prévention et l'inclusion et en offrant des alternatives de qualité aux jeunes déscolarisés.**

2

### Pourquoi cette priorité est centrale

La prévention de l'abandon scolaire est un levier déterminant pour garantir l'égalité des chances et protéger les enfants les plus vulnérables. Chaque sortie prématurée du système éducatif augmente significativement les risques de précarité, de chômage, et d'exclusion sociale. Elle compromet également l'acquisition des compétences fondamentales nécessaires à l'insertion et à la citoyenneté.

Agir en amont permet d'éviter des ruptures coûteuses, tant pour les enfants que pour la société. En parallèle, proposer des alternatives de qualité pour les jeunes déjà sortis du système est essentiel pour éviter des trajectoires d'exclusion durable.

Les analyses internationales confirment que les systèmes performants combinent détection précoce, accompagnement individualisé et diversification des parcours, et mettent en garde contre le développement de systèmes parallèles de moindre qualité.

3

## Les chiffres qui justifient l'urgence d'agir



**276 179 élèves**

ont abandonné l'école en 2024-2025

**Près de 58 000 élèves**

quittent chaque année dès le primaire

**68% des enfants**

en situation de handicap âgés de 4 à 15 ans en dehors de l'école, et seulement 8.5% poursuivent au secondaire<sup>1</sup>



**61 %**

des élèves ayant abandonné l'école sont des garçons



**+30 %**

d'abandons en cours de l'année scolaire 2024-2025



**L'absentéisme**

lié aux menstruations constitue également un facteur de désengagement scolaire et de décrochage chez les adolescentes selon les analyses de l'UNICEF et de l'UNESCO.

### RÉPARTITION PAR NIVEAU

**52 %**

des abandons au collège,



**26 %**

au primaire



**21 %**

au secondaire



### TAUX DE REDOUBLEMENT

**12 %**

est le taux de redoublement en 2024-2025

### EN MILIEU RURAL

**Seules 8 %**

des écoles situées en milieu rural sont raccordées au réseau d'assainissement, et de nombreux établissements ne disposent pas d'installations sanitaires fonctionnelles ou séparées pour les filles et les garçons.

<sup>1</sup> Enquête de 2014 ; pas d'enquêtes plus récentes disponibles.

## Six leviers d'action pour un système éducatif performant

I

### Institutionnaliser un système national de prévention du décrochage scolaire dès le primaire

- Exploiter pleinement Massar pour identifier précocement les élèves à risque, dès le primaire via des mécanismes innovants, en mettant à profit l'apport de l'intelligence artificielle pour le renforcement de ce système.
- Déployer des mécanismes d'intervention au niveau des établissements.

II

### Renforcer la qualité des pratiques pédagogiques

- Renforcer l'intégration des pédagogies différenciées et l'évaluation formative.
- Former les enseignants et chefs d'établissement à la prévention du décrochage.

III

### Développer des parcours diversifiés au collège

- Introduire des parcours à orientation technique et professionnelle.
- Intégrer davantage de compétences de vie et approches pratiques.

IV

### Renforcer l'inclusion des élèves vulnérables

- Améliorer l'accessibilité et l'accompagnement individualisé.
- Renforcer les dispositifs pour les élèves en situation de handicap.

V

### Structurer et encadrer les écoles deuxième chance, E2C

- Déployer un cadre national de gouvernance des E2C, précisant les rôles et les responsabilités, et notamment le rôle régulateur du Ministère dans la qualité des prestations .
- Assurer la certification des acquis et les passerelles vers le système formel et la formation professionnelle afin d'éviter la création de systèmes parallèles déconnectés du système formel.

VI

### Garantir des environnements scolaires sûrs, protecteurs et inclusifs

- Intégrer les normes Eau, Hygiène et Assainissement en milieu scolaire dans les plans d'amélioration des établissements et dans la planification des infrastructures scolaires.
- Garantir des installations sanitaires accessibles et adaptées ( filles/ garçons), ainsi que des solutions pratiques pour la gestion de l'hygiène menstruelle, notamment au collège.

## Une feuille de route quinquennale pour transformer le système éducatif

Les actions suggérées sont soutenues par une planification sur les cinq prochaines années en vue de renforcer le système éducatif et protéger le droit à l'éducation de chaque enfant :

### Court terme



1-2  
ans

- Déployer un système national d'alerte précoce via Massar appuyé par l'usage de l'intelligence artificielle, former les acteurs éducatifs, mettre en place des mécanismes de suivi des élèves à risque et élaborer un mécanisme de gouvernance des E2C au niveau national pour clarifier les rôles et les responsabilités entre le ministère, les associations et les autres parties prenantes.

### Moyen terme



2-3  
ans

- Généraliser les dispositifs de prévention, intégrer les indicateurs de décrochage dans le pilotage du système éducatif, diversifier les parcours au collège et structurer les E2C avec certification et passerelles.
- Déployer les normes nationales WASH en milieu scolaire.

### Long terme



4-5  
ans

- Intégrer durablement la prévention du décrochage, l'inclusion et les parcours de seconde chance dans la gouvernance éducative afin de réduire durablement les sorties sans qualification.

## 6

# Des résultats pour chaque enfant

La mise en œuvre de ces mesures pourrait réduire significativement les flux annuels d'abandon scolaire et améliorer la rétention, en particulier au collège. L'évaluation en 2025 d'un modèle pilote mené au niveau de la région de Larache a mis en avant l'expérience de certaines écoles qui ont ramené à 0% le taux d'abandon scolaire. À court terme, l'amélioration de la détection précoce et des réponses pédagogiques pourrait permettre de cibler les élèves à risque et prévenir des milliers de sorties précoces, notamment parmi les plus vulnérables. À moyen terme, le renforcement des parcours diversifiés et des approches inclusives contribuerait à améliorer la qualité des apprentissages et à réduire les redoublements, principaux facteurs de décrochage.

Le développement encadré des E2C permettrait de proposer des solutions de qualité à plusieurs dizaines de milliers de jeunes déscolarisés, en favorisant leur retour en formation ou leur insertion.

Au-delà des effets éducatifs, ces mesures auront un impact direct sur l'inclusion sociale, l'employabilité des jeunes et la réduction des inégalités territoriales et sociales.



©UNICEF Maroc / Said Mrigua - HARDLIGHT / 2026

## 7

# Comment l'UNICEF peut accompagner cette transformation

L'accompagnement de l'UNICEF peut se matérialiser à travers :

- Le développement de systèmes de détection précoce et d'analyse des données à travers des approches innovantes.
- Le renforcement des capacités des enseignants et encadrants.
- L'appui à la conception de modèles de prévention, d'inclusion et de remédiation.
- Le développement d'un cadre de gouvernance pour les E2C.
- La documentation et diffusion de bonnes pratiques internationales adaptées au contexte marocain sur l'ensemble des composantes (éducation inclusive, prévention, E2C, parcours flexibles...).
- Appui au déploiement des normes nationales Eau, Hygiène et Assainissement en milieu scolaire, y compris les interventions relatives à la gestion de l'hygiène menstruelle.



## 8

# Un engagement durable avec le Maroc pour que chaque enfant apprenne et réussisse

Depuis plus d'une décennie, l'UNICEF accompagne le Maroc dans la réforme du système éducatif, notamment en faveur du développement du préscolaire, de l'amélioration des apprentissages et de la lutte contre l'abandon scolaire.

En partenariat avec le ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports, un modèle multisectoriel de prévention du décrochage a été finalisé. Il combine un accompagnement individualisé des élèves avec un environnement d'apprentissage amélioré. L'évaluation finale du modèle a confirmé qu'il constitue une bonne pratique, reposant sur la participation entre pairs, l'engagement communautaire et le travail en réseau. Elle a aussi, mis en exergue des éléments d'impact importants. Par exemple, dans les zones cibles, des établissements scolaires ont réussi, en 2024-2025, à ramener à 0% le taux de décrochage scolaire. L'évaluation recommande l'institutionnalisation des approches et des modèles développés à l'échelle nationale.



©UNICEF Maroc / Said Mrigua - HARDLIGHT / 2026

# CHANGEMENT CLIMATIQUE

## Renforcer la résilience des enfants et de leurs communautés

1

### La priorité :

Renforcer la capacité d'adaptation des enfants au changement climatique à travers des services de santé, d'éducation et d'Eau, Hygiène et Assainissement, EHA, résilients.

2

### Pourquoi cette priorité est centrale

Le changement climatique n'est pas une menace future pour les enfants marocains. Il impacte déjà aujourd'hui leur accès aux services de santé, d'éducation et d'EHA, précisément dans les zones où ces services sont les plus faibles. Renforcer la capacité d'adaptation des enfants nécessite des services sociaux résilients comme fondation. Sans cela, chaque choc climatique ruine les acquis du développement et creuse l'écart entre enfants vulnérables et les autres. Les enfants ruraux, marginalisés et en mobilité interne supportent un fardeau disproportionné, tout en bénéficiant le moins des investissements d'adaptation climatique existants. Cette priorité répond donc directement à cet écart d'équité.

## Les Chiffres qui justifient l'urgence d'agir



**6,9 millions d'enfants**

sont exposés au risque hydrique<sup>1</sup>



**49 % des ménages ruraux**

n'ont pas accès à l'eau au niveau du ménage<sup>2</sup>

### STRESS HYDRIQUE

Le Maroc figure parmi les 27 pays les plus stressés hydriquement au monde



**650 m<sup>3</sup>**

d'eau disponible par habitant et par an

déjà inférieurs au seuil de stress de 1 000 m<sup>3</sup>

**moins de 500 m<sup>3</sup> d'ici 2030**

### EN MILIEU RURAL

**18 %**

des enfants ruraux parcourent jusqu'à une heure par jour pour aller chercher de l'eau<sup>3</sup>



### CHOCs CLIMATIQUES

Les chocs agricoles liés au climat plongent les familles dans la précarité économique



**276 179**

abandons scolaires

**103 000**

enfants en situation de travail en 2025

1 - Évaluation du paysage climatique pour les enfants au Maroc — CLAC, UNICEF 2025[1] PMP, 2025

2 - Ministère de l'Équipement et de l'Eau

3 - Clac, unicef 2025

# 4

## Quatre actions concrètes pour les cinq prochaines années

Les interventions clés suivantes sont suggérées pour faire face à cette situation :

I

### Intégrer explicitement les enfants dans les principaux instruments climatiques<sup>1</sup> à travers

- I) la reconnaissance des enfants comme groupe distinctement vulnérable ;
- II) l'inclusion d'indicateurs et de cibles spécifiques aux enfants dans les secteurs prioritaires (santé, éducation, EHA, nutrition);
- III) la participation des enfants et des jeunes aux processus de révision de ces instruments.

II

### Intégrer le risque climatique dans la planification

La conception et la réhabilitation des infrastructures de services sociaux (écoles, établissements de santé, systèmes d'eau et d'assainissement), afin qu'elles soient à la fois faibles en carbone et résilientes au climat, et qu'elles garantissent la continuité de l'accès des enfants aux services essentiels pendant et après les chocs climatiques.

III

### Mettre en place, en capitalisant sur l'expertise combinée de l'UNICEF et du HCP

Un suivi régulier et localisé de l'impact du changement climatique sur les familles et les enfants. Ces données de terrain cesseront d'être de simples statistiques pour évoluer en tableau de bord guidant les politiques sociales et l'allocation des ressources budgétaires.

IV

### Intégrer l'éducation au changement climatique dans les programmes scolaires nationaux et renforcer la sensibilisation du public y compris les parents

Communautés et enfants non scolarisés conformément aux engagements internationaux pris dans ce sens par le Maroc. Cela permettra de doter les enfants et leurs communautés des connaissances et des compétences nécessaires pour s'adapter au changement climatique et y faire face.

1 - La CDN (contribution déterminée au niveau national reflétant l'engagement climatique du Maroc au titre de l'accord de Paris) et le PNA (Plan national d'adaptation qui se concentre sur la résilience face aux impacts du réchauffement.

# 5 Agir sur cinq ans pour protéger les nouvelles générations

Ces actions peuvent être menées à court, moyen et long terme :

## Court terme

1-2  
ans

Intégrer les vulnérabilités des enfants dans la CDN, le PNA et les politiques liées au climat; lancer la génération de données probantes sur les effets différenciés du changement climatique selon les secteurs; entamer l'élaboration de normes de risque climatique pour la planification des infrastructures de services sociaux.

## Moyen terme

2-3  
ans

Utiliser les données probantes générées pour orienter l'allocation des fonds publics vers les secteurs et communautés les plus vulnérables; entamer la réhabilitation et la construction d'infrastructures de santé, d'éducation et d'EHA bas-carbone et résilientes au climat dans les zones prioritaires; piloter l'intégration de l'éducation climatique dans les curricula scolaires des régions les plus touchées par le climat.

## Long terme

4-5  
ans

Mettre à l'échelle nationale les infrastructures de services sociaux bas-carbone et résilientes au climat; assurer l'intégration complète de l'éducation climatique dans le curriculum national; institutionnaliser les évaluations du risque climatique comme composante standard de la planification des services sociaux dans l'ensemble des régions.

## 6

## L'impact attendu : Ce que le Maroc y gagne

Ces interventions bénéficieront directement aux 6,9 millions d'enfants (58,6 %) actuellement exposés au risque hydrique et aux 2,2 millions d'enfants des ménages ruraux dépendant de l'agriculture confrontés à des chocs économiques et nutritionnels liés au climat.

La réduction du temps consacré à la collecte d'eau grâce à un meilleur accès à l'EHA pourrait faciliter la scolarisation des 18 % d'enfants ruraux qui y consacrent actuellement jusqu'à une heure par jour, s'attaquant ainsi à l'un des principaux facteurs des 276 179 abandons scolaires enregistrés en 2025.

Des infrastructures résilientes au climat protégeraient la continuité des services pour les enfants des zones rurales et montagneuses historiquement mal desservies pendant les chocs climatiques, tandis qu'une éducation climatique généralisée toucherait l'ensemble de la population d'âge scolaire.

En institutionnalisant une planification sensible au climat et une budgétisation fondée sur des données probantes, cette priorité générerait une protection systémique durable pour les générations actuelles et futures d'enfants marocains, et renforcerait la résilience des communautés et systèmes dont ils dépendent.



## 7

## L'appui que l'UNICEF pourrait fournir pour soutenir cette transformation

L'UNICEF pourra accompagner les acteurs nationaux pour :

- Générer des données probantes : réalisation d'études détaillées au niveau communautaire sur les effets du changement climatique sur les enfants pour éclairer les politiques et décisions d'investissement nationales.
- Renforcer les systèmes : appui à l'intégration des vulnérabilités climatiques des enfants dans la CDN, le PNA et les politiques sectorielles, et élaboration de normes de risque et de résilience climatique pour les infrastructures de services sociaux.
- Modéliser des programmes : conception de modèles programmatiques sensibles aux enfants et résilients au climat pour la prestation de services de santé, d'éducation et d'EHA dans les zones à haut risque.
- Piloter et tester des approches d'infrastructures résilientes au climat et de curricula d'éducation climatique dans des régions prioritaires.
- Fournir un appui technique au gouvernement pour la mise à l'échelle des modèles concluants au niveau national.

## 8

## Une action conjointe qui se raffermit avec le Maroc

Au cours de la dernière décennie, l'UNICEF a été un partenaire de confiance du Royaume du Maroc dans le renforcement des services sociaux résilients au climat pour les enfants. Parmi les réalisations il y a la co-élaboration des premières normes nationales d'EHA en milieu scolaire et des normes d'EHA pour les structures de santé, toutes deux intégrant la résilience climatique, l'appui à des programmes d'éducation climatique en milieu scolaire; le pilotage de ressources en eau non conventionnelles, dont la réutilisation des eaux grises dans les écoles, le renforcement des capacités des jeunes sur les enjeux climatiques pour le plaidoyer national et international, y compris l'appui à la Conférence locale de la jeunesse (LCOY), la production de données probantes à travers l'évaluation du paysage climatique pour les enfants (CLAC), et l'appui technique et financier à l'évaluation des infrastructures d'EHA scolaires touchées par le séisme à travers un prisme climatique.





 <https://www.unicef.org/morocco/>

 @UNICEFMaroc

 @UNICEFMaroc

 @unicefaumaroc

 @UNICEF Maroc

 @UNICEF Maroc

unicef   

---

pour chaque enfant